

Rapporteur : **Monsieur Michel GUERIN**

OBJET : Zone du Sanital – rue Alfred Nobel
Cession d'un terrain communal à la SCI BORDEVIEN

Mesdames, Messieurs,

La SCI BORDEVIEN, après avoir acquis un terrain de la SOCHAD en 2005 pour y installer la société PROCAMEC, s'est retrouvée confrontée à des difficultés pour réaliser son projet vis-à-vis de la réglementation liée à la loi sur l'eau, et en particulier des règles de non constructibilité des zones inondables.

Suite au rejet du projet par les services de l'Etat compétents en matière de protection du lit des cours d'eau, la SCI BORDEVIEN a sollicité la collectivité afin d'étudier l'opportunité de lui céder une partie du terrain riverain lui appartenant pour permettre l'implantation des locaux de la société PROCAMEC en dehors de la zone rouge du plan de protection des risques d'inondation (PPRI). Ainsi, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur cet échange de terrain.

* * * * *

VU l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières,

VU l'avis du service France Domaines en date du 26 octobre 2007 évaluant la valeur vénale de chacune des parcelles, objet de l'échange à un même montant s'élevant à 15 525€,

CONSIDERANT qu'il convient de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire de la commune,

CONSIDERANT que cet échange ne constitue pas une aide indirecte au sens de l'article L.1511-3 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

1°) d'échanger sans contrepartie la parcelle cadastrée section EN n°386 pour une contenance de 2801 m² appartenant à la ville de Châtellerault, contre la parcelle cadastrée section EN n°388 présentant une superficie de 2800 m² appartenant à la SCI BORDEVIEN.

2°) d'autoriser le maire à signer l'acte à intervenir qui sera passé, aux frais de la ville, en l'étude de maître Lesourd, notaire associé à Châtellerault.

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 11.02.08 n° 962

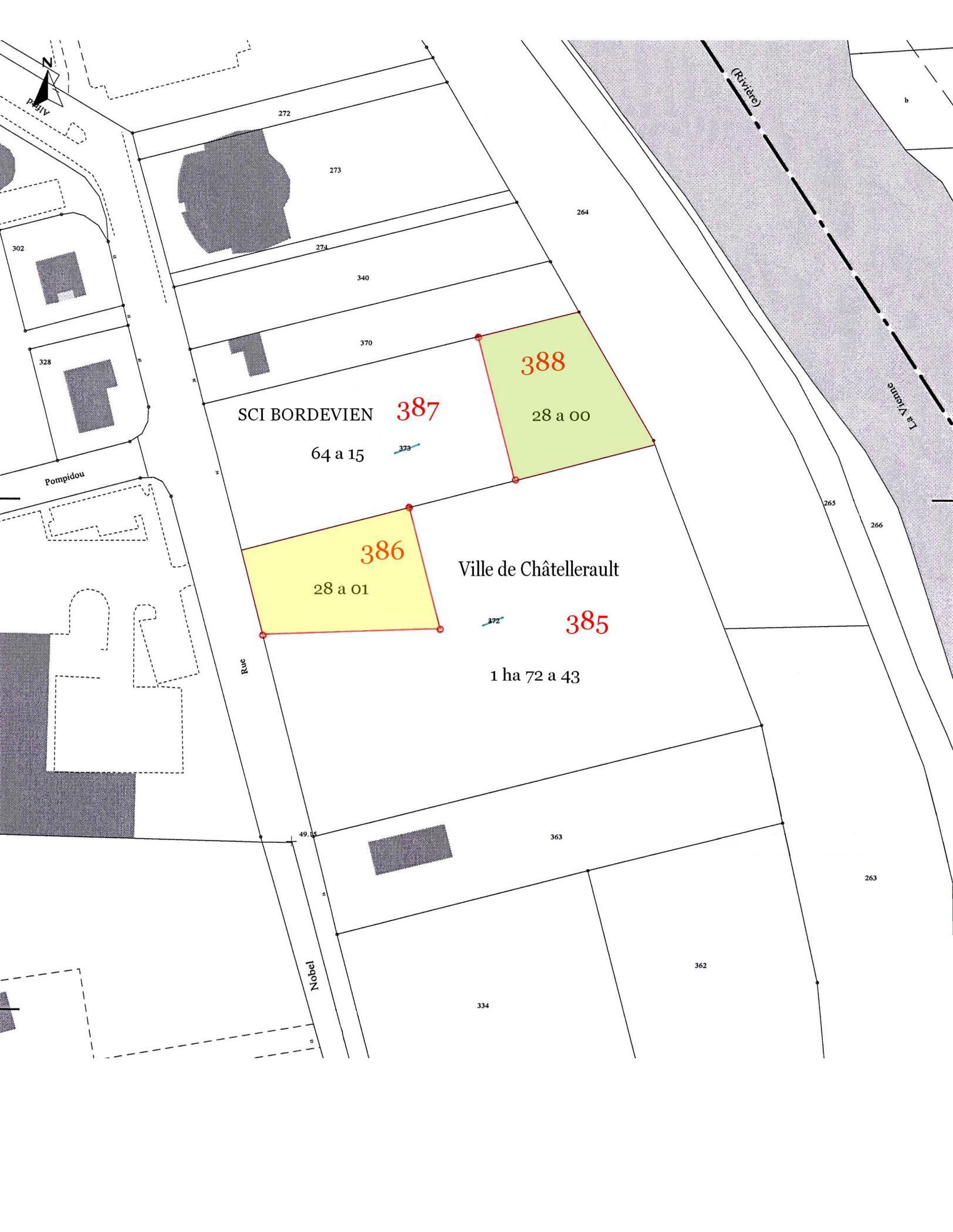
Publié en mairie

Le 6.02.08

Pour le maire et par délégation,

La directrice générale adjointe des services

Paquita BANNIER-GAUTHIER



P.114

272

273

274

340

370

264

302

328

Pompidou

SCI BORDEVIEU 387

64 a 15 373

388

28 a 00

386

28 a 01

Ville de Châtellerault

385

1 ha 72 a 43 372

Rue

Nobel

(Rivière)

La Vierge

265

266

363

263

362

334

ETAT PARCELLAIRE

LOT	SECTION	N°	SUPERFICIE REELLE	OBSERVATIONS
1	EL	386	2801 m ²	Cession au profit de la SCI BORDEVIAN
2	EL	388	2800 m ²	Cession au profit de la Commune

Rue Georges POMPIDOU

